

Réf: Dossier N° 099544

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Amine groupe transport » en abrégé « AGT »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BANCO II
, Lot 2684, Ilot 306

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Amine groupe transport » en abrégé

« AGT »

Objet : - Transport public de marchandise et de personne ;

- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BANCO II , Lot 2684, Ilot 306

Dirigeant(s) : Mme SANGARE NATOGOMA EPOUSE SOUMAHORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02156 du 15/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16522/GTCA/RC/2022 du 15/04/2022

